

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

| BPJEPS MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR TOUS (MAPST) - POITIERS |

Réf RNCP : RNCP37191

1. Cadre général de la formation :

La formation conduisant à la délivrance du Brevet Professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport mention Multi Activités Physiques et Sportives pour Tous (BPJEPS MAPST) est habilitée par la DRAJES Nouvelle- Aquitaine, autorité académique conformément aux dispositions du Code du sport (Articles 212 20 à 212 26).

Arrêté du diplôme: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050685688>

Les personnes titulaires du BPJEPS MAPST sont des animateurs et éducateurs sportifs polyvalents des activités physiques et sportives pour tous.

Ils ont compétence à conduire des animations et actions éducatives dans trois domaines à savoir :

- Les activités et jeux sportifs (sports collectifs, sports de raquette, sports d'opposition, sports athlétiques, pratiques émergentes et jeux d'adresse...)
- Les activités physiques d'entretien corporel (gymnastique d'entretien, gymnastique douce, techniques de renforcement musculaire, techniques d'étirements, pratiques de type fitness en rythme et en musique, préparation physique généralisée...)
- Les activités physiques en espace naturel (marche nordique, VTT, course et marche d'orientation, tir à l'arc, canoë-kayak...)

Le secteur des activités physiques et sportive pour tous met en relation une multitude d'employeurs parmi lesquels :

- les communes et autres collectivités territoriales (statut de fonctionnaire)
- les établissements publics de coopération intercommunale (statut de fonctionnaire)
- les associations sportives (statut de salarié ou travailleur indépendant)
- les entreprises de tourisme et structures privées de loisirs (statut de salarié ou travailleur indépendant)
- les structures socioculturelles (statut de salarié ou travailleur indépendant)
- les associations de retraités (statut de salarié ou travailleur indépendant)
- les comités d'entreprises
- les organismes de vacances...

2. Accès à la formation :

Trois étapes obligatoires et successives :

Je possède les prérequis nécessaires :

- attestation de formation au secourisme *
- Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive

Je valide les TEP (tests d'exigence préalables) :

- tests de luc léger
- Parcours d'habiletés motrices

Je réussis les tests de sélection :

- Epreuve écrite*
- Epreuve orale

Précisions

- Attestation de formation au secourisme (un des diplômes au choix du candidat):
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité.

- TEP (tests d'exigence préalables) : épreuves décrites dans l'arrêté ci-dessus
- Si le nombre de candidats à l'entrée de sélection est supérieur à 20, un entretien de sélection et de motivation de 15 minutes sera organisé avec les modalités suivantes :
 - Un entretien oral de 20 min maximum dont l'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à **s'exprimer** au cours d'un entretien et à vérifier l'**opportunité** de son entrée en formation (aux vues de ses **motivations**, de sa **connaissance de la formation choisie**, de son **projet professionnel**).
Le thème porte sur le **projet professionnel en lien avec la formation BPJEPS MAPST**, du candidat, son éventuelle **expérience dans l'animation**, ses **besoins en formation**, son **statut** ainsi que sa **réflexion sur l'alternance** dans le cadre du BPJEPS MAPST.
 - Une épreuve écrite de 2h portant sur un sujet (texte, article, rapport...) en lien avec le métier d'éducateur sportif que le candidat doit commenter et sur lequel il doit argumenter notamment en démontrant ses capacités à organiser son propos, à extraire les idées essentielles, à analyser et à avoir un regard critique et à se positionner en tant qu'éducateur sportif, tout en maîtrisant les règles élémentaires de grammaire, orthographe et syntaxe.

**Les candidats titulaires d'un baccalauréat sont dispensés de l'épreuve écrite.*

Le candidat est informé de son admission ou non à la formation par voie d'affichage au CREPS et sur le site internet du CREPS.

3. Durée totale de la formation :

900 heures comprenant

- 600 heures de formation en centre de formation pour un parcours complet (voir tableau en fin de fiche pour la répartition horaire)
- 400 heures minimum de stage en structure d'alternance pour un parcours complet

4. Contenus de la formation :

Deux blocs de compétences transversales quelle que soit la spécialité du BPJEPS (en 3 BC)

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Contenus pédagogiques abordés : définition des caractéristiques physiologiques, psychomotrices, cognitives et psychosociales, des besoins, attentes et motivations des publics encadrés (de la petite enfance à la personne senior sans incapacité ni perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap), définition des conditions pour assurer la sécurité et l'intégrité (physique, morale) incluant la sensibilisation et la prévention des phénomènes de discriminations, de radicalisation, de violences dans le sport...) des publics encadrés, identification des milieux de pratique, des environnements professionnels et de leurs conséquences quant à la définition des objectifs et intervention de l'éducateur sportif, définition de la réglementation et la déontologie liées au métier d'éducateur sportif, communication et promotion de son action
- Contenus pédagogiques abordés : méthodologie de construction et d'animation de séance, méthodologie de construction et d'animation d'un projet d'animation et d'un cycle d'apprentissage (diagnostiquer, se repérer dans son territoire, identifier les publics cibles, proposer un projet adapté au contexte de la structure, définir un plan d'actions et des objectifs, conduire, évaluer...)

Volume horaire BC1 : 112,5 heures

BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Contenus pédagogiques abordés : communication auprès des différents publics, apprendre à choisir des outils de communication, communication des activités physiques et sportives proposées, écrire des contenus de communication

Volume horaire BC2 : 52,5 heures

Un bloc de compétences dans la spécialité « multi activités physiques et sportives pour tous » :

BC3 : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

- *BC3.1 et B3.2 : Concevoir, animer et évaluer une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le domaine des activités physiques et sportives*
- Contenus pédagogiques abordés : concevoir une séance découverte, d'initiation, de sensibilisation, d'apprentissages et d'éducation dans le champs des activités physiques d'entretien corporel; d' espace nature ; et de jeux sportifs. Ceci nécessite d'évoluer en sécurité et de s'adapter au milieu dans le respect de l'environnement : en espace naturel ces activités sont pratiquées sur des itinéraires la plupart du temps balisés ou aménagés : marche nordique, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, canoë kayak.
En jeux sportifs l'accent est mis sur la transversalité des sports collectifs et d'opposition aux sports de raquettes et jeux d'adresse en passant par la découverte des grands jeux et de pratiques émergentes.
En entretien corporel, les activités de renforcement musculaire à poids de corps, travail postural, travail cardio respiratoire, travail d'équilibre, prévention des chutes sont à maîtrisées.

Connaître la logique et les caractéristiques, les gestes élémentaires, les règles, les adaptations possibles des activités physiques d'entretien ; observation et mise en situation pédagogique encadrée pour les 3 familles d'activités.

- Des contenus sont aussi abordés transversalement en BC3 :
- Sciences humaines (les conditions de l'apprentissage moteur, les méthodes d'enseignements, les attitudes pédagogiques, les théories motivationnelles...)

- Sciences biologiques (le fonctionnement de l'organisme et des différents systèmes cardio respiratoire, musculaire, osseux, les filières énergétiques...)

- **Volume horaire BC 3 : 435 heures**

En plus de ces séquences liées aux BC, des temps hors BC sont prévus pour

- la présentation de la formation,
- le positionnement en début de formation
- la passage des EPMS (exigences préalables à la mise en situation pédagogique)
- des temps de bilan et de préparation à l'emploi en fin de formation.
 - **Ces différents temps sont estimés à 32 h de formation** (inclus dans le BC3).

5. Précision sur la phase de positionnement :

C'est une étape de la formation obligatoire dès l'entrée en formation.

Objectifs du positionnement :

- Analyser la situation d'un stagiaire/apprenti en début de formation au regard du référentiel professionnel et du référentiel de certification.

Prendre en compte ses acquis afin de construire son parcours individualisé de formation et proposer à la DRAJES Nouvelle Aquitaine des allègements de formation, voire des renforcements. Ces allègements ou renforcements sont préalablement acceptés par le stagiaire/apprenti. Des dispenses codifiées dans l'arrêté du diplôme sont vues au regard des diplômes déjà acquis par le stagiaire/apprenti en amont de sa formation. Cf arrêté mentionné ci-dessus.

Organisation du positionnement :

- Chaque stagiaire/apprenti reçu aux tests de sélection dispose d'un entretien individuel de positionnement avec le coordonnateur ou la coordinatrice de la formation. Ce positionnement a lieu au cours de la semaine d'entrée en formation où sont entre autres présentées, les modalités de la formation, de la certification et de l'alternance.

A l'issue du positionnement :

- L'équipe pédagogique propose le parcours individualisé de formation à chaque stagiaire/apprenti. Après leur accord, cette proposition est transmise à la DRAJES Nouvelle Aquitaine, afin de finaliser les inscriptions sur Forômes.
- Une fiche individuelle de positionnement est renseignée.

6. L'alternance

Pour donner suite au positionnement, les stagiaire/apprentis en parcours complet doivent réaliser au cours de leur formation, **un minimum de 400 heures d'alternance** avec une répartition dans les différents domaines d'activités.

- **Le tuteur, le maître d'apprentissage :**

Pour chaque stagiaire/apprenti, un tuteur/maître d'apprentissage est désigné dans la structure d'accueil. Lorsque le stagiaire/apprenti réalise une ou plusieurs alternances dans d'autres structures, celles-ci doivent proposer un tuteur/maître d'apprentissage en capacité d'accompagner l'apprenant dans son alternance.

Chaque tuteur/maître d'apprentissage doit fournir :

- une copie du diplôme (si existant),
- une copie de la carte professionnelle (si existante).

Le tuteur/maître d'apprentissage doit être titulaire d'une qualification d'un niveau minimum égal au BP JEPS (Exemple BEATEP, B.E.E.S, BP JEPS) ou bien justifier d'une expérience Professionnelle ou bénévole minimale de trois ans dans l'activité en rapport avec les activités physiques pour tous

Le tuteur/maître d'apprentissage fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui accompagne le stagiaire/apprenti tout au long de la formation. Il a pour rôle de :

- Accueillir le stagiaire/apprenti dans l'entreprise,
- Présenter le personnel et les activités de l'entreprise à l'apprenti/au stagiaire/apprenti,
- Informer le stagiaire/apprenti de l'ensemble des règles et usages internes à l'entreprise,
- Accompagner le stagiaire/apprenti dans la découverte du métier,
- Permettre au stagiaire/apprenti d'acquérir les savoirs professionnels nécessaires à l'exercice du métier,
- S'informer du parcours de formation du stagiaire/apprenti et des résultats obtenus,
- Accueillir le formateur responsable du suivi du stagiaire/apprenti en entreprise,
- Evaluer l'acquisition des compétences professionnelles du stagiaire/apprenti,
- Valider les heures de stages réalisées par le stagiaire/apprenti.

Plus spécifiquement pour l'apprenti, le maître d'apprentissage :

- Organise et planifie le poste de travail de l'apprenti ;

Pour tenir véritablement son rôle auprès de l'apprenti, le maître d'apprentissage doit connaître l'environnement réglementaire du contrat d'apprentissage et appréhender parfaitement sa fonction professionnelle et formatrice.

Le tuteur/maître d'apprentissage est convié à au moins une réunion d'informations et d'échange avec le coordonnateur de la formation. Il utilisera également le carnet de formation, le courriel ou le téléphone pour rester en contact avec le coordonnateur.

- Le suivi de l'alternance :

- Régulièrement lors des temps de formation en centre, un moment est consacré à un bilan de l'alternance écoulée. C'est l'occasion d'évoquer les difficultés rencontrées, les besoins de formation, les temps forts (positifs ou négatifs) dans un environnement propice à l'échange.

-Des entretiens individuels avec le stagiaire/apprenti permettent de faire le point sur le parcours de formation ainsi que sur les difficultés et progrès réalisés en situation d'alternance. Ils sont aussi l'occasion d'aborder des points plus sensibles, que l'on ne peut pas présenter en session plénière.

-Des visites sur les lieux d'alternance permettent également d'évaluer le stagiaire/apprenti dans ses conditions d'alternance. En associant le tuteur à cette visite, c'est l'occasion d'observer les relations tuteur – apprenant, d'échanger sur la progression du stagiaire/apprenti et son implication au sein de sa structure et enfin de faire un retour pédagogique sur la séance qu'il vient d'animer.

Les coordonnateurs du BC3 sont chargés de ce suivi pédagogique du stagiaire/apprenti ; cela implique : un accompagnement dans la recherche de structures de stage, un contrôle administratif et une à des visite(s) sur site.

7. Les Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP)

Validation des EPMSP

Compétences attendues :

- Agir en toute sécurité et dans le cadre réglementaire
- Animer une séance auprès d'un public stagiaire/apprentis
- Evaluation initiale / remédiation EPMSP

8. La certification

La formation comporte 4 épreuves certificatives.

Pour chaque épreuve certificative, le stagiaire/apprenti bénéficie d'une épreuve initiale et d'une épreuve de remédiation

Phase 1 : validation des EPMSP

- Agir en toute sécurité et dans le cadre réglementaire vers une vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP)
Evaluation initiale EPMSP / Evaluation remédiation EPMSP

Phase 2

- Le candidat conduit, met en œuvre et réalise un projet d'animation au sein d'une structure d'alternance pédagogique
Evaluation initiale BC1/ Evaluation remédiation BC1
- Le candidat conduit, met en œuvre et réalise 2 actions de communication au sein d'une structure d'alternance pédagogique
Evaluation initiale BC2/ Evaluation remédiation BC2
- Le candidat est capable de conduire une séance pédagogique inscrite dans un cycle d'apprentissage, dans les 3 champs d'activités
Evaluation initiale BC 3 1/ Evaluation remédiation BC 3 1
- Le candidat est capable de présenter 2 activités nouvelles dans 2 familles d'activités différentes
Evaluation initiale BC 3 2 / Evaluation remédiation BC 3 2

9. Les outils mis à disposition du stagiaire/apprenti

- Les installations pédagogiques : petites et grandes salles de cours,
- Les installations sportives : gymnases, stades, parcours d'orientation,...
- Des ressources documentaires numériques et/ou papiers
- Le livret de formation propre au stagiaire/apprenti

10. Tableau récapitulatif des étapes de formation

BC 1 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE

STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

Volume horaire : 112,5h

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
C 111 EC de se repérer dans son territoire en s'appuyant sur ces différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	Le groupe et ses phénomènes / comment animer et coordonner une équipe / savoir travailler en équipe / savoir conduire une réunion / gestion de conflits Créer des outils et supports de communication relatifs au projet Constituer et rédiger son projet d'animation Soutenir son projet d'animation à l'oral	Jeux de rôles, étude de cas, construction des principes d'élaboration d'un questionnaire, présentation orale (structure / MOFF...), exposé – débat....	Règles de la communication orale et écrite Techniques de prise de notes pour élaborer un compte – rendu, un résumé, préparer une réunion....	Cf. BC1
C 112 EC d'identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation de handicap				
C 121 EC de repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation en prenant en compte, notamment les demandes des publics en situation de handicap afin de favoriser l'intégration de tous				

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
C 122 EC de formuler des propositions de projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visé éducative sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire afin de répondre aux besoins du public	Caractéristiques physiologiques, psychomotrices, cognitives et psycho sociales, besoins, attentes et motivations des publics encadrés (de la petite enfance à la personne senior sans incapacité ni perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap), Définition des conditions pour assurer la sécurité et l'intégrité (physique, morale incluant la sensibilisation et la prévention des phénomènes de	PPT sur les caractéristiques des différents publics, vidéos publics en situation et analyse Travail sur les représentations Mises en situations avec les publics Repères juridiques et historiques sur chaque thème Animations participatives et échanges de pratiques PPT, jeux de rôles, études de cas...		Cf. BC1

C 131 EC de planifier et d'organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure	discriminations, de radicalisation, de violences dans le sport, mixité, sexisme, ... , sensibilisation aux principes de laïcité et valeurs de la République) des publics encadrés		
C 132 EC de suivre des actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre en organisant des actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ces besoins particulier, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci.			

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
C 131 EC de remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre	<p>Identification des milieux de pratique, des environnements professionnels et de leurs conséquences quant à la définition des objectifs et intervention de l'éducateur sportif,</p> <p>Définition et identification de la réglementation et de la déontologie liées au métier d'éducateur sportif</p>	<p>1- Statut, rémunération, employeurs potentiels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit du travail + CCNS (- inspecteur du travail) - obligation des employeurs - niveau de rémunération (grille SMC) - volume horaire / organisation du temps de travail - type de contrats - environnement de travail - les employeurs potentiels (micro-entrepreneur, ACM, collectivités locales, clubs/CD/CR/ligue/fédération, sociétés sportives, sociétés de loisirs (village vacances, camping, hôtellerie de plein air) (témoignages professionnels) - fonction employeur à géométrie variable? <p>l'éducateur, son rôle, sa place au sein d'une structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation professionnelle continue <p>2- l'employabilité des éducateurs sportifs BPJEPS MAPST</p> <ul style="list-style-type: none"> - taux d'insertion - mobilité liée à la recherche d'emploi + CV/lettre de motivation et entretien - offre et demande <p>3- pérennisation des emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition de la pérennisation? clés de pérennisation d'un emploi? - diversification des activités, importance du projet de développement. (témoignages clubs sportifs) - éducateur comme acteur de son emploi - pluri-compétences, externalisation de certaines tâches - mutualisation de l'emploi, Mises à disposition, Prestations de service (témoignage groupement d'employeur) <p>+ démarches administratives EAPS, carte professionnelle, déclaration honorabilité</p> <p>PPT sur méthodologie projet d'animation</p> <p>TD et commandes sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer auprès des responsables de sa structure, de son histoire, des valeurs éducatives et sportives 	<p>Cf. BC1</p>	
C 132 EC d'analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'attente des objectifs initiaux au regard des résultats observés pour rendre compte de ses impacts	<p>Méthodologie du projet d'animation (Explication du Projet d'animation + Qu'est-ce qu'animer, une animation / Méthodo du projet d'animation / Diagnostic / Valeurs/Objectifs/Moyens/Evaluation / créer un rétroplanning / construire son budget)</p>			
C 133 EC de restituer les conclusions du projet à son responsable en identifiant les facteurs principaux positifs, les facteurs qui ont faits défauts et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités	<p>Constituer et rédiger son projet d'animation</p> <p>Soutenir son projet d'animation à l'oral</p> <p>Mise en œuvre effective et réalisation du projet d'animation</p>			

		<p>véhiculées, des orientations en matière de politique sportive et de développement et des projets en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister autant que de besoin aux réunions de la structure - Réaliser un diagnostic - Identifier des objectifs en lien avec le diagnostic - Identifier des besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet (financiers, humains, matériels) <p>Identifier les ressources mobilisables pour la mise en œuvre du projet (financières, humaines, matérielles, partenariales)</p> <p>TD et commandes sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echancier mettant en avant les différentes étapes de réalisation du projet - Dossier à remettre pour entretien oral - Indicateurs et outils pour réaliser l'évaluation du projet (questionnaire, enquête de satisfaction, articles de presse, vidéos, compte rendu...) <p>Préparation à l'entretien oral</p>	
--	--	--	--

BC 2 EC VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

Volume horaire : 52,5h

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE DE 2 ACTIONS DE COMMUNICATION	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
<p>C 211 EC de communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport et de l'animation en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et le cas échéant, leur entourage</p>	<p>Connaissance des publics Découverte des différents outils de communication , Présentation des outils de communication, Valorisation de deux actions par l'utilisation d'outils de communication</p>	<p>Flyer, Affiche, Vidéo, Réseaux, Tournage, Montage, Diffusion, Repérage des publics cibles, Repérage des actions à valoriser pour la structure</p>		<p>Cf. BC2</p>
<p>C 212 EC d'adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics notamment les publics en situation de handicap afin de délivrer un information accessible à tous</p>				
<p>C 221 EC de sélectionner des outils de communication en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation</p>				
<p>C 222 EC de rédiger des contenus de communication en vu de promouvoir une animation en les adaptant à l'outils de communication utilisé et aux particularité des publics</p>				

BC 3.1 CONCEVOIR, ANIMER, EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE STRUCTURE

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'une séance et d'un cycle d'apprentissage DANS LA STRUCTURE – Domaines des APEC et des activités ludiques	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
<p>C311 Définir les finalités d'un cycle de séances des activités physiques et sportives en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de public visés</p>	<p>Connaître la logique et les caractéristiques, les gestes élémentaires, les règles, les adaptations possibles des activités en milieu naturel (l'individu est ici placé dans un contexte d'incertitudes valorisant la prise d'information et la prise de décision. Elles exigent la recherche et la lecture d'indices pertinents pris sur l'environnement.</p> <p>Pour les APN, elle s'organisent dans un milieu fluctuant c'est-à-dire s'adaptant aux</p>	<p>Etudes techniques de différentes activités</p>	<p>APEC : Intégrité physique et éducation posturale, les techniques fondamentales de renforcement musculaire, les techniques fondamentales d'étirements, la relation musique / mouvement, le travail cardio respiratoire dans les APE dans un but d'optimisation énergétique : identifier les paramètres de l'effort / durée et intensité avec les potentialités des individus ; 2 à 3 techniques de fitness, 1 à 2 techniques « nouvelles » (ex : Pilates, Parcours athlétiques type PPG , circuit training°</p>	<p>Cf. UC3</p>
<p>C 312 EC Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances des activités physiques et sportives, en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, et des finalités du cycle de séances en vue de favoriser les apprentissage</p>	<p>- caractéristiques physiques du milieu <u>terrestre</u> (topologie, dénivelé, obstacle, nature et configuration du terrain ...)</p> <p>- caractéristiques des <u>éléments</u> (météo, vent, température, pluie...) en utilisant ou non des engins porteurs (vélo, VTT, VTC, bâtons de + marche ...)</p> <p>Connaître la logique et les caractéristiques, les gestes élémentaires, les règles, les adaptations possibles des activités ludiques (Reconnaissance de rôles (Identifier les différents rôles, les changements de rôles en cours de jeu ; ajuster ses actions en fonction de l'autre, des autres ; accepter d'agir avec les autres ; connaître et appliquer les règles...)) / Acquisition de la motricité spécifique (Prendre des informations sur les trajets, les trajectoires ; coordonner des actions de déplacement et des maîtrises d'objets ; organiser ses actions en fonction des contraintes...)) / Mouvements vers la cible (Identifier le but à atteindre, les positions des autres, des objets, les trajets possibles ; ajuster ses déplacements en fonction de sa prise d'informations ; adapter continuellement sa trajectoire, son orientation...)) / Créer un déséquilibre en sa faveur (Repérer les espaces libres, les conditions favorables à la création d'un surnombre ; modifier l'amplitude, la vitesse, la fréquence, l'orientation de ses actions pour déborder l'adversaire, intercepter... ; coordonner ses actions avec celles des autres. / Choix stratégique individuel et collectif (Évaluer les forces et les faiblesses de l'adversaire ; utiliser ses points forts en regard des points faibles de l'adversaire ; adapter le projet</p>	<p>APN : Etudes techniques de différentes activités (randonnée pédestre, course d'orientation, chasse au trésor 2.0 (géocaching), vélo, VTT ; marche nordique ; tir à l'arc ; parcours acrobatique en hauteur ; accrobranche ; escalade, canoë kayak...)</p> <p>AJS : jeux collectifs, jeux de raquette, jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux d'adresse, grands jeux de plein air, pratiques autres (kinball, catch BCI, indiaka...), focus sur petite enfance et la motricité des 3 – 5 ans...</p> <p>Observation et mises en situation pédagogique encadrée</p>	<p>Appports méthodologiques sur construction d'une fiche de séance, d'un cycle d'apprentissage, évaluation d'un cycle</p> <p>Stage en alternance, accompagnement tuteur et visites pédagogiques en structure de stage</p>	
<p>C 313 EC Définir les conditions de réalisation d'une séance des activités physiques et sportives en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique en vue d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur.</p>	<p>Connaître la logique et les caractéristiques, les gestes élémentaires, les règles, les adaptations possibles des activités ludiques (Reconnaissance de rôles (Identifier les différents rôles, les changements de rôles en cours de jeu ; ajuster ses actions en fonction de l'autre, des autres ; accepter d'agir avec les autres ; connaître et appliquer les règles...)) / Acquisition de la motricité spécifique (Prendre des informations sur les trajets, les trajectoires ; coordonner des actions de déplacement et des maîtrises d'objets ; organiser ses actions en fonction des contraintes...)) / Mouvements vers la cible (Identifier le but à atteindre, les positions des autres, des objets, les trajets possibles ; ajuster ses déplacements en fonction de sa prise d'informations ; adapter continuellement sa trajectoire, son orientation...)) / Créer un déséquilibre en sa faveur (Repérer les espaces libres, les conditions favorables à la création d'un surnombre ; modifier l'amplitude, la vitesse, la fréquence, l'orientation de ses actions pour déborder l'adversaire, intercepter... ; coordonner ses actions avec celles des autres. / Choix stratégique individuel et collectif (Évaluer les forces et les faiblesses de l'adversaire ; utiliser ses points forts en regard des points faibles de l'adversaire ; adapter le projet</p>	<p>Appports méthodologiques sur construction d'une fiche de séance, d'un cycle d'apprentissage, évaluation d'un cycle</p> <p>Stage en alternance, accompagnement tuteur et visites pédagogiques en structure de stage</p>	<p>Appports méthodologiques sur construction d'une fiche de séance, d'un cycle d'apprentissage, évaluation d'un cycle</p> <p>Stage en alternance, accompagnement tuteur et visites pédagogiques en structure de stage</p>	
<p>C 322 EC Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance des activités physiques et sportives , en tenant compte de son</p>	<p>Connaître la logique et les caractéristiques, les gestes élémentaires, les règles, les adaptations possibles des activités ludiques (Reconnaissance de rôles (Identifier les différents rôles, les changements de rôles en cours de jeu ; ajuster ses actions en fonction de l'autre, des autres ; accepter d'agir avec les autres ; connaître et appliquer les règles...)) / Acquisition de la motricité spécifique (Prendre des informations sur les trajets, les trajectoires ; coordonner des actions de déplacement et des maîtrises d'objets ; organiser ses actions en fonction des contraintes...)) / Mouvements vers la cible (Identifier le but à atteindre, les positions des autres, des objets, les trajets possibles ; ajuster ses déplacements en fonction de sa prise d'informations ; adapter continuellement sa trajectoire, son orientation...)) / Créer un déséquilibre en sa faveur (Repérer les espaces libres, les conditions favorables à la création d'un surnombre ; modifier l'amplitude, la vitesse, la fréquence, l'orientation de ses actions pour déborder l'adversaire, intercepter... ; coordonner ses actions avec celles des autres. / Choix stratégique individuel et collectif (Évaluer les forces et les faiblesses de l'adversaire ; utiliser ses points forts en regard des points faibles de l'adversaire ; adapter le projet</p>	<p>Appports méthodologiques sur construction d'une fiche de séance, d'un cycle d'apprentissage, évaluation d'un cycle</p> <p>Stage en alternance, accompagnement tuteur et visites pédagogiques en structure de stage</p>	<p>Appports méthodologiques sur construction d'une fiche de séance, d'un cycle d'apprentissage, évaluation d'un cycle</p> <p>Stage en alternance, accompagnement tuteur et visites pédagogiques en structure de stage</p>	

<p>contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu</p> <p>C 331 EC Accueillir les participants à une séance des activités physiques et sportives, en présentant les objectifs de celle-ci et son déroulement, en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des participants, notamment ceux en situation de handicap.</p> <p>C 322 EC de Présenter les règles à respecter au cours d'une séance des activités physiques et sportives, en mobilisant des techniques spécifiques à l'activité ou aux activités support de la séance, ainsi que les consignes et le matériel de sécurité, afin de répondre aux objectifs fixés et d'assurer la sécurité des participants</p> <p>C 333 EC Animer une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des publics accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation et leur implication.</p> <p>C 334 EC Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance des</p>	<p>collectif, en fonction de l'évolution du jeu...)</p>		
--	---	--	--

<p>activités physiques et sportives, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas de situation accidentogène</p> <p>C 341 EC Analyser une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations</p> <p>C 342 EC Evaluer un cycle de séances des activités physiques et sportives, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus en vue de faire évoluer ses pratiques</p>			
---	--	--	--

BC 3.2 ELARGIR SES PRATIQUES A DE NOUVELLES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES, DEVELOPPER SA CONNAISSANCE ET SON EXPERIENCE DE CELLES-CI, POUR CONCEVOIR DES SEANCES ET EXPLOITER EN SECURITE DE NOUVELLES ACTIVITES

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'une séance et d'un cycle d'apprentissage DANS LA STRUCTURE - Domaines des APE et des activités ludiques	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
<p>C 313 Elargir ses pratiques à de nouvelles activités physiques et sportives, en développant sa connaissance et son expérience de celles-ci, en vue d'alimenter la conception de séances et d'exploiter en sécurité de nouvelles activités</p>	<p>En transversal avec C 3.1.</p>			<p>Cf. C 3.2</p>

